



Décision n° CODEP-DIS-2026-035246 du président de l'Autorité de sûreté nucléaire et de radioprotection du 20 août 2026 portant agrément d'organismes habilités à procéder aux mesures d'activité volumique du radon

Le président de l'Autorité de sûreté nucléaire et de radioprotection,

Vu le code de l'environnement, notamment son article L. 592-21 ;

Vu le code de la santé publique, notamment ses articles L. 1333-23 et R. 1333-33 à R.1333-36 ;

Vu l'arrêté du 26 février 2019 relatif aux modalités de gestion du radon dans certains établissements recevant du public et de diffusion de l'information auprès des personnes qui fréquentent ces établissements ;

Vu la décision n° 2022-DC-0743 de l'Autorité de sûreté nucléaire du 13 octobre 2022 relative aux conditions d'agrément des organismes chargés des prestations mentionnées aux 1°, 2° et 3° du I de l'article R. 1333-36 du code de la santé publique ;

Vu la décision n° 2022-DC-0744 de l'Autorité de sûreté nucléaire du 13 octobre 2022 relative aux objectifs, à la durée et au contenu des programmes de formation des personnes qui réalisent les mesurages de l'activité volumique en radon ;

Vu la décision n° 2022-DC-0745 de l'Autorité de sûreté nucléaire du 13 octobre 2022 relative à la transmission des résultats des mesurages de l'activité volumique en radon réalisés dans les établissements recevant du public mentionnés à l'article D. 1333-32 du code de la santé publique ;

Vu la décision n° 2026-DC-043 de l'Autorité de sûreté nucléaire et de radioprotection du 5 mai 2026 relative aux conditions suivant lesquelles il est procédé à la mesure de l'activité du radon (qui abroge et remplace la décision n° 2015-DC-0506 de l'ASN du 9 avril 2015) ;

Vu les dossiers de demande d'agrément ou les dossiers de demande de renouvellement d'agrément présentés par les organismes figurant en annexe à la présente décision ;

Vu l'avis de la Commission nationale d'agrément en date du 25 juin 2026.

Décide :

Article 1^{er}

Les organismes figurant dans les tableaux en annexe sont agréés dans les conditions définies à l'article 2 pour effectuer les mesures de l'activité volumique du radon mentionnées à l'article R. 1333-36 du code de la santé publique.

Article 2

Les niveaux d'agrément sont définis à l'article 2 de la décision n° 2022-DC-0743 du 13 octobre 2022 susvisée.

Les agréments sont accordés pour les niveaux et les dates de validité mentionnés dans les tableaux figurant en annexe.

Article 3

Les agréments sont délivrés à compter du 1^{er} septembre 2026.

Article 4

La présente décision fera l'objet d'une notification individuelle aux organismes agréés figurant en annexe.

Article 5

La présente décision peut être déférée devant le Conseil d'État dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de sa notification.

Article 6

La présente décision sera notifiée aux organismes agréés et publiée au *Bulletin officiel* de l'Autorité de sûreté nucléaire et de radioprotection.

Fait à Montrouge, le 20/08/2026.

Pour le président de l'ASNR et par délégation,
le directeur général adjoint

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized loop followed by a horizontal line and a small vertical stroke.

Pierre BOIS



Annexe à la décision n° CODEP-DIS-2026-035246 du 20 août 2026 du président de l'Autorité de sûreté nucléaire et de radioprotection portant agrément d'organismes habilités à procéder aux mesures d'activité volumique du radon

1. TABLEAU 1 : LISTE DES ORGANISMES AGREES DE NIVEAU 1 (N1)

Dénomination ou raison sociale de l'établissement	N° et rue du siège social	Code postal du siège social	Ville du siège social	Date de début d'agrément	Date de fin d'agrément
AB DIAG EXPERT	61 allée de Faugeras	87 100	LIMOGES	01/09/2026	31/08/2028
ACE OUEST EXPERTISES	42 rue du 8 mai 1945	50 880	PONT-HEBERT	01/09/2026	31/08/2031
ACRO (ASSOCIATION POUR LE CONTRÔLE DE LA RADIOACTIVITE DANS L'OUEST)	711 boulevard de la Grand Delle	14 200	HEROUVILLE-SAINT-CLAIR	01/09/2026	31/08/2031
AER-CONTROLES (AERCO)	4 rue Galilée Parc Technologique de Soye Espace Teknica	56 270	PLOEMEUR	01/09/2026	31/08/2031
ALGADE	Avenue du Brugeaud	87 250	BESSINES-SUR-GARTEMPE	01/09/2026	31/08/2031
ARKHEDIA	15 rue Aristide Briand	33 150	CENON	01/09/2026	31/08/2028

Dénomination ou raison sociale de l'établissement	N° et rue du siège social	Code postal du siège social	Ville du siège social	Date de début d'agrément	Date de fin d'agrément
ASSISTANCE AU CONTROLE SANITAIRE (ACS)	9 rue d'Irlande	56 860	SENE	01/09/2026	31/08/2031
ATMO GRAND EST (ATMO GRAND EST)	5 rue de Madrid	67 300	SCHILTIGHEIM	01/09/2026	31/08/2029
B2E INGENIERIE	10 b avenue Charles de Gaulle	71 250	CLUNY	01/09/2026	31/08/2031
BUREAU DE LA PCR	1710 chemin de la Decelle Parc d'activités Drôme Sud Provence	26 130	SAINT-PAUL-TROIS-CHATEAUX	01/09/2026	31/08/2031
CABINET JEAN-PAUL SASSOULAS	25 rue Frédéric Chopin	26 000	VALENCE	01/09/2026	31/08/2027
CDIM	15 chemin de Malacher	38 240	MEYLAN	01/09/2026	31/08/2028
CUNY EXPERTISES	49 rue d'Alsace	88 100	SAINT-DIE-DES-VOSGES	01/09/2026	31/08/2028
DEKRA INDUSTRIAL	PA Limoges Sud Orange 19 rue Stuart Mill CS 70308	87 008	LIMOGES Cedex	01/09/2026	31/08/2027
HUB ENVIRONNEMENT (ENVIMMO)	24 avenue Joannes Masset	69 009	LYON	01/09/2026	31/08/2031
INAXE	10 rue Jacques Daguerre	92 500	RUEIL-MALMAISON	01/09/2026	31/08/2027
INKA EXPERTISES	Espace Champollion 55 rue du Mistral	34 970	LATTES	01/09/2026	31/08/2027

Dénomination ou raison sociale de l'établissement	N° et rue du siège social	Code postal du siège social	Ville du siège social	Date de début d'agrément	Date de fin d'agrément
JEAN-MICHEL LEYRAT	18 avenue Alsace Lorraine	19 000	TULLE	01/09/2026	31/08/2029
JOFA	11 Ter rue Honoré de Balzac	81 000	ALBI	01/09/2026	31/08/2028
Karim BELAZREK	Résidence Pierre Curie Avenue Pierre Curie Batiment A - n°15	33 270	FLOIRAC	01/09/2026	31/08/2031
LABORATOIRES DES PYRENEES ET DES LANDES	88 rue des Ecoles	64 150	LAGOR	01/09/2026	31/08/2027
NUCLEAGIS	2, La Tarsanne	63 480	VERTOLAYE	01/09/2026	31/08/2029
OCRMED	7 U Casone	20 226	OCCHIATANA	01/09/2026	31/08/2028
QUALIAD (QUALIAD)	15 rue Danton	29 490	GUIPAVAS	01/09/2026	31/08/2027
QUALICONSULT IMMOBILIER	NOVALIZY 1 bis rue du Petit-Clamart	78 140	VELIZY-VILLACOUBLAY	01/09/2026	31/08/2027
SAFE	7 chemin du Supplice	31 320	VIELLE-TOULOUSE	01/09/2026	31/08/2029
SOCOTEC ENVIRONNEMENT	5 place des frères Montgolfier	78 280	GUYANCOURT	01/09/2026	31/08/2031

2. TABLEAU 2 : LISTE DES ORGANISMES AGREES DE NIVEAU 2 (N2)

Dénomination ou raison sociale de l'établissement	N° et rue du siège social	Code postal du siège social	Ville du siège social	Date de début d'agrément	Date de fin d'agrément
ALGADE	Avenue du Brugeaud	87 250	BESSINES-SUR-GARTEMPE	01/09/2026	31/08/2031
CABINET D'EXPERTISE ET DE DIAGNOSTICS IMMOBILIERS MARCHAND MALOISEL (CEDI2M)	10 rue de Sévigné	35 300	FOUGERES	01/09/2026	31/08/2027
LE RP'ISTE	6 rue de la Croix Rouge	42 410	PELUSSIN	01/09/2026	31/08/2027
SOCOTEC ENVIRONNEMENT	5 place des frères Montgolfier	78 280	GUYANCOURT	01/09/2026	31/08/2028